

FACULTE DE DROIT D'ECONOMIE ET DE GESTION

CONSEIL du 27/10/2005

Etaients présents :

Parmi les membres du collège A :

MM. Defossez, Starzenski

Parmi les membres du collège B :

Mme Morgand,

MM. Bonduelle, Hanna, Jenny ,Loquet

Parmi les personnalités extérieures :

Mme Houssier

MM Darras, De Belleville, Delcourt, Pierangeli

Parmi les étudiants :

Collège licence : Melle Zribi, M.Steffe

Collège master : Melle Marsail

Parmi les membres du collège AITOS

Mme Neveu

Parmi les Membres de Droit

Avaient donné pouvoir :

M. le Sous-préfet à M Pierangeli

M.Mas à M Pierangeli

Excusé :

M. l'Agent Comptable

Invitée:

Mme Li Crapi

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil
- Offre générale de formation
- Questions diverses

Monsieur Pierangeli, Président du Conseil constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance et soumet au vote du conseil le dernier compte rendu en date du 28 septembre 2005. Celui-ci est approuvé à l'unanimité
La parole est ensuite donnée à M.Bonduelle, Doyen de la Faculté, pour la présentation de l'offre générale de formation .

Monsieur Bonduelle précise que cette demande de réhabilitation de tous nos diplômes a lieu dans un contexte assez difficile, car le ministère nous demande de resserrer l'offre de formation, qu'il s'agisse des mentions ou des spécialités.

La remontée des maquettes est fixée à la fin novembre, des navettes auront sans doute lieu ensuite et aujourd'hui, les conseils d'instituts doivent statuer sur des propositions comportant des inconnues.

Le cycle licence ne connaît pas de modifications majeures.

Le cycle master qui doit être adossé à la recherche se décline en mention, spécialité et parcours. La spécificité du parcours apparaît en seconde année avec le souci de la souplesse.

En économie, deux semestres de master sont proposés en co-habilitation avec lille3.

Mme Morgand souhaite qu'en master droit on puisse définir les matières pour chaque master 1 afin de montrer où est la spécialisation et indiquer les pré-requis de M1 vers M2.

M. Bonduelle indique que cela n'est pas déterminant pour la présentation et fera l'objet d'un travail plus approfondi courant novembre.

M. Loquet ajoute que l'idée d'avoir un M1 assez large et un M2 où l'on choisit sa spécialité est assez séduisante.

M. Defossez rappelle qu'à l'origine, la maîtrise était à choix unique. La formation en droit se faisait en quatre ans. La sortie à 3 ans est possible, mais pour les juristes elle n'a pas de sens. La véritable sortie se situe à 4 ou 5 ans et la maîtrise de droit est le seul titre pour accéder à certaines professions.

M. Loquet indique que le niveau Bac +4 est incontournable et que le M1 spécialisé que souhaite le Ministère est irréaliste. De plus, si on ne se spécialise pas trop vite, on a une palette plus large et l'on peut intégrer plus facilement d'autres facultés. Quand à l'accès en M1, de toute façon il n'est pas de droit, des pré-requis peuvent être demandés.

Il est ensuite procédé à l'examen en détail des maquettes de master et de licence. En master, M. Defossez indique que le parcours droit et pratique des contrats internationaux est à revoir avec l'IAE. Pour les autres parcours il n'y a rien de particulier à signaler. En licence, M. Defossez se déclare sceptique sur l'introduction d'un nouveau cours de méthodologie de 24h. Il ajoute que 18h de TD, c'est très lourd pour les étudiants.

En seconde année, il pense que le cours de grands systèmes de droit contemporains peut intéresser la FLLASH.

M. Bonduelle indique qu'en L1, les TD de sciences politiques, relations internationales et histoire sont supprimés.

Par contre, un module de recherche documentaire et un module d'informatique ont été introduits. Cela nécessitera de récupérer une salle informatique au 3^{ème} étage.

M. Loquet indique que le cours de méthode raisonnement et terminologie semble une bonne chose car les étudiants échouent aussi car ils se font une fausse idée du droit. Il faudrait commencer par là.

M. Bonduelle indique qu'un cours de sociologie a été créé pour initier les étudiants aux concepts en 1^{ère} année. Monsieur Jenny ajoute qu'il est indispensable de les initier aux différentes écoles de pensée.

En L2, pour enrichir les options, un cours d'histoire des faits économiques et sociaux a été ajouté.

En master 1, le volume horaire des cours a été abaissé à 30h pour absorber la création de nouveaux cours tels que le contentieux communautaire ou les propriétés incorporelles. Les étudiants se constitueront ainsi leur parcours soit privé, soit public.

Concernant le parcours professionnel en M2, M. Bonduelle indique que le master recherche Institutions territoriales n'est plus représenté. Un autre parcours professionnel intitulé "contrats publics" est soumis au Ministère. Ce parcours peut intéresser les étudiants de formation continue, les professionnels avocats, juristes attachés territoriaux et n'est pas limité aux marchés publics.

La parole est donnée à M. Hanna pour une présentation des maquettes en Economie.

En licence, il y a un changement dans l'intitulé des parcours. Le parcours 4 s'intitule "économie gestion" et le parcours 5 "sciences humaines pour l'enseignement." L'enseignement secondaire ou le professorat des écoles n'est pas un parcours en lui-même mais plutôt un module.

Au niveau M, la collaboration Valenciennes Lille 3 a reçu un accord de principe du conseil de la Faculté d'économie de Lille 3. Actuellement il y a des conflits au sein du département d'économie à Lille. Valenciennes a proposé une maquette car nous souhaiterions envoyer nos étudiants en M2 à Lille 3.

M. Loquet présente à son tour les maquettes en économie solidaire.

En M2, le diplôme en est à sa onzième année de fonctionnement. Sur 20 étudiants, 4 ou 5 sont en formation initiale mais ont un projet. Cette année, les prévisions budgétaires sont bonnes. M. Loquet plaide pour une mention spécifique économie solidaire en M2.

Le renouvellement de la licence professionnelle d'intervention sociale a été demandé. (15 Inscrits en 2005 ; 15 à 20 en 2006) La réhabilitation est demandée car il y a un véritable débouché sur l'emploi (secteur bancaire, mutualiste, associations...) : 13 étudiants en CDD aujourd'hui.

Le Deust NMC quant à lui a évolué vers la formation initiale. Il est maintenant, plus un cycle préparatoire à une licence professionnelle, qu'un débouché sur l'emploi.

Le projet d'offre de formation est soumis au vote du Conseil. Il est adopté à l'unanimité ; à l'exception de la formation à l'international qui doit être parachevée avec l'IAE.

Questions diverses

Monsieur Bonduelle informe le conseil de l'existence d'une collaboration avec la Faculté de Droit de DOUAI sur certaines spécialités et sur un rapprochement dans le domaine de la recherche. Une déclaration de principe a été adoptée dans nos conseils respectifs pour entreprendre une co-habilitation dans certains domaines.

Les étudiants souhaitent que les réunions du conseil puissent être planifiées, car il est parfois difficile de se libérer d'une semaine à l'autre.

Une étudiante de master souhaiterait que l'on puisse mettre en place une aide concrète aux étudiants en recherche de stages ou avoir des informations sur le vécu des stages.

Cette demande est entendue et des mesures seront prises pour aider les étudiants en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h